

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

La COMPAGNIE NOUVELLE D'ASSURANCE (ATTIJARI ASSURANCE)

Siège social : Angle Rue Winnipeg et Annecy, les Berges du Lac-Tunis.

La COMPAGNIE NOUVELLE D'ASSURANCE (ATTIJARI ASSURANCE) publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2021. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : M.Noureddine HAJJI (AMC Ernst & Young).

ACTIFS (En Dinars Tunisien)						
DESIGNATION	Au 31/12/2021			Exercice 2020		
	Montant Brut	Amort. & Prov.	Monant Net	Montant Brut	Amort. & Prov.	Monant Net
AC1 Actifs incorporels						
AC11 Investissements de recherche et développement	0	0	0	0	0	0
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	560 091	120 085	440 005	130 406	49 974	80 432
AC13 Fonds commercial	0	0	0	0	0	0
AC14 Acomptes versés	0	0	0	0	0	0
	560 091	120 085	440 005	130 406	49 974	80 432
AC2 Actifs corporels d'exploitation	1 164 734	967 933	196 801	1 120 756	786 563	334 193
AC21 Installations techniques & machines	0	0	0	0	0	0
AC22 Autres installations, outil et mobilier	1 164 734	967 933	196 801	1 120 756	786 563	334 193
AC23 Acomptes versés et Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0	0
	1 164 734	967 933	196 801	1 120 756	786 563	334 193
AC3 Placements						
AC31 Terrains et constructions	4 668 854	1 139 574	3 529 280	4 668 854	897 037	3 771 817
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	4 668 854	1 139 574	3 529 280	4 668 854	897 037	3 771 817
AC 312 Terrains et constructions hors exploitation	0	0	0	0	0	0
AC 32 Placements dans les entreprises liées et participations	0	0	0	0	0	0
AC33 Autres placements financiers	539 909 968	6 679 766	533 230 202	419 720 250	6 138 469	413 581 782
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP	26 005 425	6 679 766	19 325 659	7 492 871	6 138 469	1 354 403
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	452 396 792	0	452 396 792	364 078 642	0	364 078 642
AC 333 Prêts hypothécaires	0	0	0	0	0	0
AC334 Autres prêts	61 507 751	0	61 507 751	48 148 737	0	48 148 737
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	0	0	0	0	0	0
AC336 Autres	0	0	0	0	0	0
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	0	0	0	0	0	0
	544 578 822	7 819 340	536 759 482	424 389 104	7 035 506	417 353 599
AC4 Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unité de compte	0	0	0	0	0	0
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques						
AC510 Provision pour primes non acquises et primes à annuler	0	0	0	0	0	0
AC520 Provision d'assurance vie	100 635	0	100 635	111 145	0	111 145
AC530 Provision pour sinistres (Vie)	268 678	0	268 678	199 665	0	199 665
AC540 Provision pour participation aux bénéficiaires et ristournes (Vie)	0	0	0	0	0	0
AC550 Provision d'égalisation et d'équilibrage	0	0	0	0	0	0
AC560 Autres Provisions techniques (Vie)	0	0	0	0	0	0
AC570 Provisions techniques des contrats en unités de compte	0	0	0	0	0	0
	369 313	0	369 313	310 810	0	310 810
AC6 Créances						
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe	15 640 283	0	15 640 283	13 406 171	0	13 406 171
AC611 Primes acquises et non émises	15 640 283	0	15 640 283	13 406 171	0	13 406 171
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	0	0	0	0	0	0
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	0	0	0	0	0	0
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	414 645	0	414 645	170 596	0	170 596
AC63 Autres créances	4 771 595	0	4 771 595	14 255 946	0	14 255 946
AC631 Personnel	242 280	0	242 280	196 713	0	196 713
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	3 932 005	0	3 932 005	13 679 192	0	13 679 192
AC633 Débiteurs divers	597 309	0	597 309	380 041	0	380 041
AC64 Créances sur ressources spéciales	0	0	0	0	0	0
	20 826 523	0	20 826 523	27 832 714	0	27 832 714
AC7 Autres éléments d'actif						
AC 71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	18 919 906	0	18 919 906	21 843 593	0	21 843 593
AC72 Charges reportées	0	0	0	0	0	0
AC721 Frais d'Acquisition reportés	0	0	0	0	0	0
AC722 Autres charges a répartir	0	0	0	0	0	0
AC73 Comptes de régularisation Actif	24 173 998	0	24 173 998	17 907 947	0	17 907 947
AC731 Intérêts et loyers acquis non échues	24 093 002	0	24 093 002	17 805 967	0	17 805 967
AC732 Estimation de reassurance-acceptation	0	0	0	0	0	0
AC733 Autres comptes de régularisation	80 996	0	80 996	101 981	0	101 981
AC74 Ecart de conversion	0	0	0	0	0	0
AC75 Autres	0	0	0	0	0	0
	43 093 904	0	43 093 904	39 751 541	0	39 751 541
Total	610 593 387	8 907 358	601 686 029	493 535 330	7 872 042	485 663 288

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS (En Dinars Tunisien)		
DESIGNATION	Montant au 31/12/2021	Montant au 31/12/2020
Capitaux Propres		
CP1 Capital social	10 000 000	10 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital social	1 000 000	1 000 000
CP3 Rachat d'actions propres	0	0
CP4 Autres capitaux propres	0	0
CP5 Résultat reporté	22 163 682	14 137 836
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	33 163 682	25 137 836
CP6 Résultat Exercice	11 269 793	8 025 846
Total capitaux propres avant affectation	44 433 475	33 163 682
Passifs		
PA1 Autres passifs financiers		
PA11 Emprunts obligataires	0	0
PA12 TCN émis par l'entreprise	0	0
PA13 Autres Emprunts	0	0
PA14 Dettes envers les établissements bancaires et financiers	18 284	67 872
	18 284	67 872
PA2 Provisions pour autres risques et Charges		
PA21 Provision pour pensions et obligations similaires	0	0
PA22 Provision pour impôts	0	0
PA23 Autres Provisions	0	0
	0	0
PA3 Provisions techniques brutes		
PA310 Provision pour primes non acquises	0	0
PA320 Provision d'assurances vie	517 771 279	407 518 690
PA330 Provision pour sinistres (Vie)	11 897 711	10 422 659
PA340 Provision pour participation aux bénéfiques et ristournes (Vie)	12 612 311	10 020 984
PA350 Provision d'égalisation et d'équilibrage	47 577	70 157
PA360 Autres provisions techniques (Vie)	0	0
	542 328 878	428 032 490
PA4 Provisions techniques de contrats en unités de compte		
	0	0
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires		
	333 349	258 254
PA6 Autres dettes		
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	5 145 336	4 522 066
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance	0	0
PA621 Parts des réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	0	0
PA622 Autres	0	0
PA63 Autres dettes	997 865	10 702 507
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	0	0
PA632 Personnel	2 475	1 785
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	523 437	10 284 013
PA634 Crédoeurs divers	471 953	416 709
PA64 Ressources spéciales	0	0
	6 143 200	15 224 573
PA7 Autres passifs		
PA71 Comptes de régularisations Passif	8 428 843	8 916 418
PA710 Report de commissions reçues des réassureurs	0	0
PA711 Estimation de réassurance-rétrocession	0	0
PA712 Autres comptes de régularisation Passif	8 428 843	8 916 418
PA72 Ecart de conversion	0	0
	8 428 843	8 916 418
Total du passif	557 252 553	452 499 606
Total des capitaux propres et du passif	601 686 029	485 663 288

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE ET/OU DE LA REASSURANCE VIE
(En Dinars Tunisien)

DESIGNATION	Opérations brutes 2021	Cessions et /ou rétrocession	Opérations nettes 2021	Opérations nettes 2021
PRV1 Primes				
PRV11 Primes émises et acceptées +	133 089 821	379 922	132 709 898	100 748 015
PRV2 Produits de Placements				
PRV21 Revenus des placements +	39 849 155	0	39 849 155	32 168 858
PRV22 Produits des autres placements +	0	0	0	0
sous total 2a	172 938 976	379 922	172 559 053	132 916 873
PRV23 Reprises de corrections de valeur sur placemen +	0	0	0	0
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements et de change +	0	0	0	0
sous total 2	172 938 976	379 922	172 559 053	132 916 873
PRV3 Plus values non réalisées sur placements +	0	0	0	0
PRV4 Autres produits techniques +	495 228	0	495 228	323 343
CHV1 Charge de sinistres				
CHV11 Montants payés -	30 223 149	146 403	30 076 747	14 601 154
CHV12 Variation de la provision pour sinistres +/-	1 475 052	69 013	1 406 039	2 175 046
sous total 3	31 698 201	215 416	31 482 786	16 776 201
CHV2 Variation des Autres Provision				
CHV21 Provisions d'assurance vie +/-	112 821 335	-24 057	112 845 392	91 664 750
CHV22 Autres provisions techniques +/-	0	0	0	0
CHV23 Provision sur contrats en unité de compte +/-	0	0	0	0
sous total 4	112 821 335	-24 057	112 845 392	91 664 750
CHV3 Participation aux bénéfiques et ristournes	0	0	0	0
CHV4 Frais d'exploitation				
CHV41 Frais d'acquisition -	7 508 316	0	7 508 316	4 486 151
CHV42 Variation du montant des frais d'acquisition repc +/-	0	0	0	0
CHV43 Frais d'administration -	2 276 032	0	2 276 032	2 335 065
CHV44 Commissions reçues des réassureurs +	0	10 680	-10 680	-9 672
sous total 5	9 784 348	10 680	9 773 668	6 811 544
CHV5 Autres Charges techniques -	2 590 697	0	2 590 697	3 193 896
CHV9 Charges de placements				
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt -	319 598	0	319 598	267 437
CHV92 Correction de valeur sur placements -	0	0	0	0
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placemer -	0	0	0	0
sous total 6	2 910 296	0	2 910 296	3 461 332
CHV10 Moins values non réalisées sur placements -	0	0	0	0
CHV12 Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat -	0	0	0	0
RTV Sous total (résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)	16 220 023	177 883	16 042 139	14 526 390

ETAT DE RESULTAT
(En Dinars T unisien)

DESIGNATION		Montant 2021	Montant 2020
RTV Résultat technique de l'assurance vie	+/-	16 042 139	14 526 390
PRNT1 Produits des Placements			
PRNT11 Revenus des placements	+	134 664	29 501
PRNT12 Produits des autres Placements	+	0	0
sous total 1a		134 664	29 501
PRNT13 Reprise de correction de valeur sur placements	+	0	0
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	+	0	0
sous total 1		16 176 803	14 555 891
PRNT3 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie	+	0	0
CHNT1 Charges des Placements			
CHNT11 Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêts	-	0	0
CHNT12 Correction de valeur sur placements	-	541 298	67 141
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements	-	0	0
sous total 2		541 298	67 141
CHNT2 Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie	-	0	0
PRNT2 Autres produits non techniques	+	25 892	25 062
CHNT3 Autres charges non techniques	-	825 721	4 560 384
Résultat provenant des activités ordinaires		14 835 677	9 953 428
CHNT4 Impôts sur le résultat	-	3 565 883	1 927 582
Résultat provenant des activités ordinaires après Impôts		11 269 793	8 025 846
PRNT4 Gains extraordinaires	+	0	0
CHNT5 Pertes extraordinaires	-		
Résultat extraordinaire		0	0
Résultat net de l'exercice		11 269 793	8 025 846
CHNT6/PRNT5 Effets Modifications comptables (nets d'impôts)		0	0
Résultat net de l'exercice après modifications comptables		11 269 793	8 025 846

ETAT DE FUX DE TRESORERIE (En Dinars Tunisien)		
DESIGNATION	Montant 2021	Montant 2020
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements des primes reçues des assurés	131 318 411	104 097 609
Sommes versées pour paiement des sinistres	-29 657 083	-14 337 719
Encaissements des primes reçues (acceptations)		
Sommes versées pour paiement des sinistres (acceptations)		
Commissions versées sur les acceptations		
Décaissements de primes pour les cessions	-491 115	-118 059
Encaissements des sinistres pour les cessions		
Commissions reçues sur les cessions	10 680	9 672
Commissions versées aux intermédiaires	-4 291 931	-3 738 834
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-12 957 589	-10 144 660
Variation des dépôts auprès des cédantes	75 095	54 956
Variations des espèces reçues des cessionnaires		
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-120 189 718	-84 216 608
Encaissements liés à la cession de placements financiers	143 784	191 339
Taxes sur les assurances versées au trésor		
Produits financiers reçus	33 589 442	26 757 009
Impôt sur les bénéfices payés	0	0
Autres mouvements		
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	-2 450 024	18 554 705
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisation incorporelles et corporelles	-473 663	-209 111
Encaissements provenant de la cession d'immobilisation incorporelles et corporelles	0	0
Décaissement provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation		
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation		
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec lien de participation		
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec lien de participation		
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-473 663	-209 111
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions	0	0
Dividendes et autres distributions	0	0
Encaissements provenant d'emprunts	0	0
Remboursements d'emprunts	0	0
Augmentation / Diminutions des ressources spéciales	0	0
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	0	0
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités		
Variation de trésorerie	-2 923 687	18 345 594
Trésorerie de début d'exercice	21 843 593	3 497 999
Trésorerie de fin d'exercice	18 919 906	21 843 593

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I- PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

La Compagnie Nouvelle d'Assurance – Attijari Assurance est une société anonyme de droit tunisien, dont l'objet social est la pratique des opérations d'assurance et de réassurance sur la vie et la capitalisation.

La société est régie par les lois en vigueur en Tunisie et notamment la loi n°92-24 du 9 mars 1992 portant promulgation du Code des Assurances et la loi n°2000-93 du 3 novembre 2000 portant promulgation du Code des Sociétés Commerciales.

II- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'exercice 2021 a connu les faits marquants suivants :

- Une croissance du chiffre d'affaires global de 31,7% par rapport à 2020.
- Un résultat technique en progression de 10% à 16 MD.
- Un résultat net bénéficiaire en progression de 10% par rapport à l'année dernière, 11,27 MD.

III-PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de la société sont établis conformément aux principes et méthodes comptables définies par le système comptable tunisien et plus particulièrement par les normes comptables sectorielles relatives aux entreprises d'assurances et de réassurances.

A. Actifs incorporels et corporels

Les actifs incorporels et corporels qui répondent aux critères de classement en tant qu'actif, prévus respectivement par les Normes Comptables N°6 et 5, sont pris en compte à leur coût d'acquisition.

La valeur amortissable de ces actifs est linéairement répartie sur la durée d'utilisation de cette immobilisation.

B. Contrat de location financement

Les contrats de location sont comptabilisés, au début de la période de location, à l'actif et au passif du bilan pour des montants égaux à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Le taux d'actualisation utilisé pour le calcul de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, est le taux d'intérêt implicite du contrat de location.

C. Obligations et autres titres à revenus fixes

Les bons, obligations et autres titres à revenus fixes sont portés à l'actif pour leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupon couru à l'achat.

Les frais accessoires sur achats sont enregistrés en charge de l'exercice.

Le montant du coupon couru à l'achat est enregistré en débit du compte « Revenus des placements ».

Lorsque le prix d'acquisition d'un titre est inférieur à son prix de remboursement, la différence échelonnée sur la durée de vie résiduelle du titre est prise en produit.

D. Primes acquises non émises

Les primes acquises et non émises correspondent aux :

- Primes afférentes à l'exercice courant mais qui n'ont pas pu être émises en raison des délais incompressibles ou bien de retard dans les traitements informatiques ;
- la partie chevauchante au 31/12, des primes annuelles mais dont l'émission est fractionnée mensuellement.

E. Primes à annuler

Elles sont déterminées sur la base d'une moyenne des annulations des dernières six années.

F. Intérêts acquis non échus

Les intérêts acquis et non échus relatifs aux placements sont constatés, selon la règle de prorata temporis, en produit de l'exercice.

G. Autres comptes de régularisation

Les autres charges constatés d'avance et les autres produits à recevoir sont régularisés, selon la règle de prorata temporis à la clôture de l'exercice.

H. Provisions techniques

Provision mathématique :

Elle correspond à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés.

Elle est déterminée automatiquement, à la clôture de chaque arrêté, séparément pour chaque contrat individuel, conformément aux notes techniques.

Provision pour frais de gestion :

Elle est constituée pour couvrir les charges de gestion futures des contrats qui ne sont pas couvertes par ailleurs.

Provision pour participation aux bénéfices :

Elle est constituée pour enregistrer l'engagement de la compagnie envers les bénéficiaires des contrats lorsque les montants dus au titre des bénéfices n'ont pas encore été versés ou crédités au compte de l'assuré.

Provision pour sinistres à payer :

Il s'agit de la dette de la compagnie envers ses assurés pour les sinistres, rachats, arrivés à échéance déclarés mais non encore décaissés par la compagnie ainsi que les sinistres survenus mais non encore déclarés (les sinistres tardifs).

Provision d'égalisation :

Il s'agit des montants provisionnés pour permettre d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance groupe contre le risque décès.

I. Charges par destination

Les charges par destination correspondent à la répartition analytique des charges par nature entre les différentes destinations représentatives des activités d'assurance vie :

- Frais d'acquisitions
- Frais d'administration des contrats
- Frais de gestion des sinistres
- Frais de gestion des placements
- Autres charges techniques

La répartition des charges par nature dans les comptes de charges par destination est réalisée comme suit :

Les charges se reportant exclusivement à l'une des activités techniques citées ci-dessus sont directement affectées aux comptes par destinations correspondants.

Les charges à plus d'une activité technique sont affectées par le biais de clés de répartition déterminées sur des critères quantitatifs, notamment :

- L'effectif,
- Surface des locaux occupés,
- Temps de travail

Les charges non techniques sont ceux sans lien technique avec l'activité d'assurance.

IV- Notes explicatives des principales rubriques des états financiers

Les chiffres figurant au niveau des notes sont exprimés en Dinar Tunisien.

A- NOTES SUR LE BILAN

Mouvements sur les éléments de l'actif

Les mouvements sur les éléments de l'actif ont été détaillés dans un tableau établi conformément à l'annexe 8 de la norme Comptable N°26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (Cf. Annexe 8).

AC1 Actifs incorporels

Les actifs incorporels totalisant au 31/12/2021, le montant brut de 560 091 dinars et la valeur nette d'amortissements de 440 005 dinars, correspondent aux coûts de mise en place de logiciels d'exploitation et de gestion de la Compagnie.

Le coût des deux logiciels est amorti linéairement au taux de 33.33%.

AC22 Autres installations, outils et mobilier

Les autres installations, outils et mobiliers totalisant 1 164 734 dinars au 31/12/2021 se détaillent comme suit:

Désignation	Valeur brute	Taux d'amort.	Amortissement	Valeur nette
Matériel de transport	465 699	20%	381 172	84 527
Matériel et Mobiliser de Bureau	437 707	20%	371 579	66 127
Matériel informatique	261 328	33,33%	215 181	46 147
Total	1 164 734		967 933	196 801

AC 3 Placements

AC31 Terrains et constructions

La valeur brute des Terrains et constructions totalisant 4 668 854 dinars au 31/12/2021 se détaille comme suit :

• Terrain	1 429 103
• Construction	1 295 042
• Agencement et Aménagement Construction	1 944 709
	<u>4 668 854</u>

AC33 Autres placements financiers

Les autres placements financiers totalisant 539 909 968 dinars au 31/12/2021, se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute 2021	Provision pour dépréciation	Valeur nette 2021	Valeur nette 2020
Bons de trésor	333 323 892	0	333 323 892	228 865 442
Emprunt national	15 937 500	0	15 937 500	1 250 000
Emprunts obligataires	34 635 400	0	34 635 400	49 463 200
Actions cotées	7 492 871	6 679 766	813 105	1 354 403
Actions Attijari SICAV	18 512 554	0	18 512 554	0
Avances sur contrats	60 321 987	0	60 321 987	47 046 968
Certificats de dépôt	68 500 000	0	68 500 000	84 500 000
Prêts et Cautionnements	1 185 765	0	1 185 765	1 101 769
Total	539 909 968	6 679 766	533 230 202	413 581 782

Les actions cotées se détaillent comme suit :

- 985 376 Actions UADH acquises en 2015 à 6 996 170 dinars, provisionnés à fin 2020 à concurrence de 6 037 399 dinars, ont enregistré à la clôture de l'exercice 2021 une dépréciation supplémentaire de pour 585 313 dinars (soit une dépréciation totale 94,67% du coût historique).
- 14 517 Actions Attijari Bank acquises en 2019 à 496 702 dinars, provisionnés à fin 2020 à concurrence de 101 070 dinars, ont enregistré à la clôture de l'exercice 2021 une appréciation de 44 015 dinars, reprise d'égal montant.

Les placements ont fait l'objet d'une synthèse dans un tableau établi conformément à l'annexe 9 « Etat récapitulatif des placements » de la norme Comptable N°26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (Cf. Annexe 9).

AC5 Parts des réassureurs dans les provisions techniques

La part des réassureurs dans les provisions techniques constatées à la clôture de l'exercice 2021, s'élève à 369 313 dinars contre 310 810 dinars en 2020, s'analysant comme suit :

	2021	2020
• Part des réassureurs dans les provisions mathématiques relative à la cession en facultative d'un contrat « Assuremprunt » ayant fait l'objet de lettres de garantie de la part des réassureurs	100 635	111 145
• Part des réassureurs dans les provisions pour sinistres à payer relative aux primes décès cédés aux réassureurs dans le cadre de traités en excédent de sinistres	268 678	199 665
Total	369 313	310 810

AC611 Primes acquises et non émises

Les primes acquises et non émises, s'élevant au 31/12/2021 à 15 640 283 dinars contre 13 406 171 dinars pour l'exercice précédent, correspondent à des primes à émettre relatives à des primes échelonnées, ou bien des primes afférentes à l'exercice courant mais qui n'ont pas pu être émises (ou annulées) en raison des délais incompressibles ou bien de retard dans les traitements informatiques.

Elles se détaillent comme suit :

	2021	2020
• Primes acquises et non émises	16 336 548	13 970 748
• Provision pour primes à annuler	<696 264>	<564 576>

Total 15 640 283 13 406 171

AC62 Créances nées d'opérations de réassurance

Les créances nées d'opérations de réassurance totalisant 414 645 dinars au 31/12/2021 s'analysent comme suit :

Solde comptes de réassurance 2018	65 818
Solde comptes de réassurance 2019	80 516
Solde comptes de réassurance 2020	138 181
Solde comptes de réassurance 2021	130 131
Total	414 645

AC63 Autres créances

Les autres créances totalisant 4 771 595 dinars au 31/12/2021 contre 14 255 946 dinars en 2020, se détaillent comme suit :

Désignation	2021	2020
Personnel avances et acomptes	242 280	196 713
Retenues à la source opérées par les organismes financiers et les autres débiteurs	3 932 005	13 679 192
Fournisseurs avances et acomptes	211 327	165 939
Autres débiteurs	385 983	214 102
Total	4 771 595	14 255 946

AC 71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse

Les avoires en banque, CCP, chèques et caisse totalisent au 31/12/2021 la somme de 18 919 906 dinars contre 21 843 593 dinars en 2020 :

Désignation	2021	2020
Comptes courants Attijari Bank	18 919 035	19 943 748
Compte chez Attijari Intermédiation	<41>	1 899 762
Caisse Siège	913	83
Total	18 919 906	21 843 593

AC73 Comptes de régularisation actifs

Les comptes de régularisation actifs totalisant 24 173 998 dinars au 31/12/2021 contre 17 907 947 dinars en 2020, se détaillent comme suit :

Désignation	2021	2020
Intérêts courus sur BTA	13 429 742	8 939 215
Intérêts courus sur Emprunts obligataires	1 130 036	2 652 759
Intérêts courus sur Emprunt national	491 255	42 188
Intérêts courus sur Certificats de dépôt	2 145 746	2 361 549
Amortissement des différences sur les prix de remboursement des BTA (décotes)	6 838 277	3 810 255
S/Total Intérêts acquis non échus	24 035 056	17 805 967
Charges constatées d'avance	80 039	27 963
Agios créditeurs relatifs aux comptes courants bancaires	57 946	73 060
Autres	957	957,4
S/Total Autres comptes de régularisation	138 942	101 981
Total	24 173 998	17 907 947

Mouvements sur les éléments des capitaux propres et des passifs

CP1 Capitaux propres

Les capitaux propres avant résultat totalisent 33 163 682 dinars au 31/12/2021 contre 25 137 836 dinars en 2020. La variation de +8 025 846 dinars correspond à l'affectation du montant du résultat bénéficiaire de l'exercice 2020 en résultats reportés.

PA14 Dettes envers les établissements bancaires et financiers

Les dettes envers les établissements bancaires et financiers totalisant 18 284 dinars au 31/12/2021 contre 67 872 dinars en 2020, correspondent au montant restant dû, relatif à un contrat de leasing conclu avec la société ATTIJARI LEASING.

La ventilation selon la durée résiduelle de la dette en distinguant la part à moins d'un an, la part à plus d'un an et moins de cinq ans et la part à plus de cinq ans s'établi comme suit :

• Dette à moins d'un an	18 284
• Dette à moins de cinq ans	0
Total	18 284

PA3 Provisions techniques brutes

Les provisions techniques brutes totalisant 542 328 878 dinars au 31/12/2021 contre 428 032 490 dinars en 2020, détaillées comme suit :

Désignation	2021	2020
Provisions mathématiques Epargne	506 454 660	396 722 877
Provision pour participation aux bénéfices	12 612 311	10 020 984
S/T Provisions Epargne	519 066 971	406 743 861
Provisions mathématiques Décès	11 316 619	10 795 813
Provisions pour sinistres à payer Décès	11 369 249	9 964 437
Provision pour frais de gestion des sinistres	528 462	458 222
Provisions d'égalisation	47 577	70 157
S/T Provisions Décès	23 261 907	21 288 629
Total des provisions techniques	542 328 878	428 032 490

PA 61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Les dettes nées d'opérations d'assurance directe totalisant 5 145 336 dinars au 31/12/2021 contre 4 522 066 dinars pour l'exercice précédent, correspondent principalement au montant des commissions d'acquisition et de gestion des encours revenant à la Banque Attijari de Tunisie, au titre de l'exercice 2021, dans le cadre des opérations de Bancassurance.

PA 63 Autres dettes

Les autres dettes totalisant au 31/12/2021 la somme de 997 865 dinars contre 10 702 507 dinars en 2020, se détaillent comme suit :

Désignation	2021	2020
IS 2016	0	1 114 145
IS 2017	0	1 916 920
IS 2018	0	2 999 837
IS 2019	0	3 723 068
IS 2020	0	202 056
Contribution sociale de solidarité	300	300
Impôts et taxes	304 264	238 362
CNSS	218 873	89 324
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	523 437	10 284 013
Divers fournisseurs d'exploitation	303 778	230 580
Fournisseurs factures non encore parvenues	168 174	186 129
Créditeurs divers	471 953	416 709
Personnel rémunérations dues	2 475	1 785
Total	997 865	10 702 507

PA71 Comptes de régularisation Passif

Les comptes de régularisation Passifs totalisant 8 428 843 dinars au 31/12/2021 contre 8 916 418 dinars en 2020, se détaillent comme suit :

Désignation	2021	2020
Provision pour bonus à payer	700 000	400 000
Provision Rémunération spéciale	90 000	62 500
Provision Challenges aux réseaux	140 000	300 304
Provisions pour cadeaux	24 673	6 850
Commission d'acquisition/PANE	1 322 771	1 142 005
Provisions pour congés	350 420	244 335
Provision pour départ à la retraite	46 399	36 986
Cotisations Assurance Groupe à payer	42 722	44 498
Redevance SI WASSIL	1 422 050	1 170 558
Provision IS	921 242	3 720 384
Diverses charges à payer	3 326 346	1 725 639
Produits constatés d'avance	0	36 617
Capitaux constitutifs de rentes	42 220	25 740
Total	8 428 843	8 916 418

B- NOTES SUR LE RESULTAT

Résultat technique de l'assurance vie

Le résultat technique de l'exercice 2021 est bénéficiaire de + 16 042 139 dinars contre un bénéfice de + 14 526 390 dinars pour l'exercice précédent.

Un état de résultat technique par catégories de contrats a été établi selon le modèle prévu par l'annexe 12 de la norme Comptable N°26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (Cf. Annexe 12).

PRV1 Primes

Les primes acquises nettes des cessions de réassurance s'élèvent au 31/12/2021 à 132 709 898 dinars contre 100 748 015 dinars pour l'exercice précédent, détaillées comme suit :

Désignation	2021	2020	Variation	%
Primes émises	132 399 874	104 863 026	27 536 848	26,26%
Primes annulées	-1 576 775	-1 424 666	-152 109	10,68%
Primes émises nettes	130 823 099	103 438 360	27 384 739,54	26,47%
Variation Primes acquises non encore émises	2 266 721	-2 410 175	4 676 897	-194%
Chiffre d'affaires	133 089 821	101 028 184	32 061 636,21	31,74%
Primes cédées	-379 922	-280 169	-99 753	35,60%
Total net	132 709 898	100 748 015	31 961 883	31,72%

Le chiffre d'affaires a enregistré en 2021 une progression de 31,74% correspondant principalement aux primes IDR comptabilisées en 2021.

Les primes annulées concernant principalement les primes d'Epargne ont enregistré une hausse de 10,68%.

PRV2 Produits de placements

Les produits des placements totalisent 39 849 155 dinars au 31/12/2021 contre 32 168 858 dinars pour l'exercice précédent, soit une hausse de +23,9%.

PRV4 Autres produits techniques

Les autres produits techniques totalisant 495 228 dinars au 31/12/2021 contre 323 343 dinars l'exercice précédent, correspondent aux montants des prélèvements de pénalités et des frais de gestion au titre des rachats de contrats d'Epargne.

CHV1 Charge de sinistres

Les charges de sinistres et des prestations payées nettes de cessions de réassurance totalisent 31 482 786 dinars au 31/12/2021 contre 16 776 201 dinars pour l'exercice précédent, détaillées comme suit :

Désignations	2021	2020
Sinistres payés	5 374 751	2 129 302
Part des réassureurs	-146 403	-204 176
S/T	5 228 349	1 925 126
Variations des provisions pour sinistres à payer	1 404 811	2 430 320
Part des réassureurs	-69 013	-58 676
S/T	1 335 798	2 371 644
Prestations payées	24 282 332	12 129 357
Variation des provisions pour prestations à payer	0	-196 598
S/T	24 282 332	11 932 759
Charges de gestion des sinistres	566 066	467 612
Variation provision pour charges de sinistres	70 241	79 059
S/T	636 307	546 671
Total charges de sinistre	31 482 786	16 776 201

CHV2 Variation des autres provisions

La variation des autres provisions techniques s'élève au 31/12/2021 à 112 845 392 dinars contre 91 664 750 dinars, détaillée comme suit :

Désignation	2021	2020
Var. Provisions mathématique Epargne	109 731 783	88 351 948
Var. Provision pour participation aux bénéfices	2 591 327	1 755 467
Var. Provisions mathématique Décès	1 175 837	1 292 849
Var. Provisions mathématique PU Assuremprunt	-655 031	265 824
Var. Provision d'égalisation	-22 580	-9 766
Total brut de la variation des autres provisions d'assurance vie	112 821 335	91 656 322
Var. Part des réassureurs dans les PM	-24 057	-8 428
Total net de la variation des autres provisions d'assurance vie	112 845 392	91 664 750

CHV4 Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation totalisent 9 773 668 dinars au 31/12/2021 contre 6 811 544 dinars pour l'exercice précédent. Ces frais représentent 7,34% du total des primes acquises en 2021 contre 6,74% pour 2020.

Ils correspondent aux frais directement ou indirectement imputables aux activités d'acquisition et d'administration des contrats.

CHV5 Autres charges techniques

Les autres charges techniques totalisent 2 590 697 dinars au 31/12/2021 contre 3 193 896 dinars pour l'exercice précédent. Ils correspondent aux frais internes et externes qui ne peuvent être affectés

ni directement ni indirectement par l'application d'une clé de répartition à l'une des destinations représentatives de l'activité d'assurance vie.

CHV9 Charges de placements

Les charges de placements totalisent 319 598 dinars au 31/12/2021 contre 267 437 dinars au titre de l'exercice précédent.

Elles correspondent aux frais directement imputables, tels que les frais de bourse et les frais de courtage, ainsi que les frais indirectement imputables aux activités de gestion des placements, tels que les charges de personnel, les loyers et les amortissements des équipements d'exploitation.

Ces charges ont été synthétisés dans un tableau établi selon le modèle prévu par l'annexe 11 de la norme Comptable N°26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (Cf. Annexe 11).

PRNT1 Revenus des placements

Les produits des placements « libres » totalisent 134 664 dinars au 31/12/2021 contre 29 501 dinars pour l'exercice précédent.

CHNT12 Correction de valeur sur placements

La correction de valeur sur placements totalise 541 298 dinars au 31/12/2021 correspondant principalement au montant de la provision pour dépréciation des actions cotées « UADH ».

CHNT3 Autres charges non techniques

Les Autres charges non techniques totalisant 825 721 dinars au 31/12/2021 correspondent au montant d'une provision pour risques et charges sans lien technique avec l'activité d'assurance.

C- NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation totalisant un solde négatif de -2 450 024 dinars au 31/12/2021 contre un solde positif de +18 554 705 dinars pour l'exercice précédent s'analysent comme suit :

- Les encaissements des primes reçues des assurés totalisent 131 318 411 dinars au 31/12/2021 contre 104 097 609 dinars pour l'exercice précédent.
- Les sommes versées pour paiement des sinistres totalisent 29 657 083 dinars au 31/12/2021 contre 14 337 719 pour l'exercice précédent.
- Les Décaissement au titre primes cédés aux réassureurs s'élèvent à 491 115 dinars au 31/12/2021 contre 118 059 dinars pour l'exercice précédent.
- Commissions reçues sur les cessions totalisent 10 680 dinars au 31/12/2021 contre 9 672 pour l'exercice précédent.
- Les commissions versées aux intermédiaires totalisent 4 291 931 dinars au 31/12/2021 contre 3 738 834 dinars l'exercice précédent.
- Les sommes versées aux fournisseurs et au personnel totalisent 12 957 589 dinars au 31/12/2021 contre 10 144 660 pour l'exercice précédent.
- La variation des dépôts auprès des cédantes présentent au 31/12/2021 un solde positif de 75 095 dinars contre 54 956 pour l'exercice précédent.

- Les décaissements liés à l'acquisition des placements financiers totalisent 120 189 718 dinars au 31/12/2021 contre 84 216 608 dinars pour l'exercice précédent.
- Les encaissements liés à la cession de placements financiers s'élèvent à 143 784 dinars au 31/12/2021 contre 191 339 dinars pour l'exercice précédent.
- Les produits financiers reçus au 31/12/2021 s'élèvent à 33 589 442 dinars contre 26 757 009 dinars pour l'exercice précédent.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement totalisent un solde négatif de 473 663 dinars au 31/12/2021 contre 209 111 dinars pour l'exercice précédent, correspondant aux décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles.

V- AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS

A- PASSIFS EVENTUELS

Une opposition administrative a été prononcée par le Receveur des Finances de Rades le 19 septembre 2019 à l'encontre de la Compagnie, pour le recouvrement d'un montant de 5 243 324,949 dinars, et ce, suite à une déclaration tardive de sa part concernant un débiteur du Trésor Public.

Suite à cette opposition administrative, la Compagnie a entrepris toutes les actions nécessaires afin de bien justifier à l'Administration, l'absence de toute relation avec le débiteur en question, ainsi que de démontrer la bonne foi du retard de déclaration.

A l'issue de ces actions, l'Administration a suspendu toute action de recouvrement à l'encontre de la Compagnie.

Pour conforter le classement définitif de cette opposition, la Compagnie a saisi, en date du 18 janvier 2020, la Cour d'Appel afin de demander l'annulation de l'opposition et d'obtenir ainsi une main levée totale et définitive.

Une audience pour délibération a été tenue le 31 mars 2021. Toutefois, le jugement ne nous a pas été notifié à ce jour.

B- LES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNEES

La société n'a pas d'engagements sous forme de garanties ou autre (reçus ou obtenus) au 31 décembre 2021

C- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 18 Février 2022.

Nous n'avons pas identifié de situations ou d'évènements survenues après la date de clôture de l'exercice 2021 impliquant la modification de certains postes de l'actif ou du passif ou entrainer une information complémentaire.

D- OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les opérations réalisées en 2021 avec les parties liées se présentent comme suit :

- ***Emprunts obligataires***

Parties liées	Souscriptions	Amortissements	Solde clôture	Coupons bruts
Attijari leasing	-	3 660 000	8 920 000	1 011 350
Attijari Bank	-	2 343 800	4 091 400	481 960

➤ **Contrats de leasing**

Parties liées	Souscriptions	Règlements	Solde clôture	Marge bénéficiaire passée en charge
Attijari leasing	-	53 781	18 284	4 180

➤ **Certificats de dépôt**

Parties liées	Souscriptions	Remboursements	Solde clôture	Intérêts perçus d'avance
Attijari Bank	126 000 000	142 000 000	64 500 000	7 453 278
Attijari leasing	-	-	4 000 000	416 506

➤ **SICAV Obligataire**

Parties liées	Souscriptions	Rachats	Plus-value	Dividendes	Solde clôture
Attijari Gestion	53 547 634	41 105 681	30 689	0	12 441 953

➤ **Bancassurance** (Commissions d'acquisition et de gestion)

Parties liées	Règlements	Solde clôture	Commissions passées en charges
Attijari Bank	3 700 049	4 722 289	4 964 207

➤ **Refacturation de charge**

Parties liées	Encaissements	Créances
Attijari Bank	329 866	516 041

➤ **Location serveurs & Refacturation de frais de télécommunication**

Parties liées	Règlements	Solde clôture	Montant passé en charges
Attijari Bank	25 908	2 373	152 412

➤ **Redevance SI**

Parties liées	Règlements	Montant passé en charges
Wafa assurance	980 624	1 671 994

Annexe 8
Mouvements ayant affecté les éléments de l'actifs

Désignation	Valeur brute				Amortissements et provisions								V.C.N. à la clôture
	à l'ouverture	Acquisitions	Cessions	A la clôture	A l'ouverture		Augmentations		Diminutions (1)		A la clôture		
					Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	
Actifs incorporels	130 406	447 810	18 126	560 091	49 974	0	70 111	0	0	0	120 085	0	440 005
Frais de recherche et développement				0							0	0	0
Concessions, brevets, licences, marques	82 686	373 846	0	456 532	49 974	0	70 111	0	0	0	120 085	0	336 447
Fonds de commerce				0							0	0	0
Acomptes versés	47 720	73 964	18 126	103 559	0	0	0	0	0	0	0	0	103 559
Actifs corporels d'exploitation	1 120 756	43 978	0	1 164 734	786 563	0	181 370	0	0	0	967 933	0	196 801
Installations techniques et machines				0							0	0	0
Autres installations, outillage et mobilier	1 120 756	43 978	0	1 164 734	786 563	0	181 370	0	0	0	967 933	0	196 801
Acomptes versés				0							0	0	0
Placements	446 232 614	875 348 329	758 083 128	563 497 815	897 037	6 138 469	242 537	541 298	0	0	1 139 574	6 679 766	555 678 475
Terrains et constructions d'exploitation et hors exploitation	4 668 854	0	0	4 668 854	897 037	0	242 537	0	0	0	1 139 574	0	3 529 280
<i>Placements dans les entreprises liées</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Parts				0							0	0	0
Bons et obligations				0							0	0	0
<i>Placements dans les entreprises avec un lien de participation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Parts				0							0	0	0
Bons et obligations				0							0	0	0
Autres placements financiers	441 563 760	875 348 329	758 083 128	558 828 961	0	6 138 469	0	541 298	0	0	0	6 679 766	552 149 195
Actions, autres titres à revenu variable	7 492 871	59 672 036	41 159 482	26 005 425		6 138 469	0	541 298	0	0	0	6 679 766	19 325 659
Obligations et autres titres à revenu fixe	279 578 642	119 458 450	15 140 300	383 896 792							0	0	383 896 792
Prêts hypothécaire				0							0	0	0
Autres prêts	48 148 737	19 611 604	6 252 590	61 507 751							0	0	61 507 751
Dépôt auprès des établ. Bancaires et financiers	106 343 510	676 606 240	695 530 756	87 418 993							0	0	87 418 993
Autres		0		0							0	0	0
Créances pour espèces déposés				0							0	0	0
Placements des contrats en UC				0							0	0	0
TOTAL	447 483 776	875 840 118	758 101 254	565 222 640	1 733 573	6 138 469	494 018	541 298	0	0	2 227 592	6 679 766	556 315 282

Annexe N°9
Etat récapitulatif des placements

Désignation	Valeur brute	Valeur nette	juste valeur	Plus ou moins value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	4 668 854	3 529 280		0
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	26 005 425	19 325 659		-6 679 766
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe				
Autres parts d'OPCVM				
Obligations et autres titres à revenu fixe	452 396 792	452 396 792		0
Prêts hypothécaires				
Autres prêts et effets assimilés	61 507 751	61 507 751		
Dépôts auprès des entreprises cédantes				
Autres dépôts	18 919 906	18 919 906		0
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				0
Total des Placements	563 498 728	555 679 388	0	-6 679 766
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques	563 498 728	555 679 388		7 819 340
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques				
Total	563 498 728	555 679 388	0	7 819 340

Annexe N°10
Etat des règlements et des provisions pour sinistres décès à payer

Année d'inventaire	Exercice de survenance	Exercice de survenance
	2013	2014
Inventaire 2014		
Règlements cumulés	0	170 194
Provisions pour sinistres	1 000	94 190
Total charges des sinistres	1 000	264 384
Primes acquises	208 116	2 973 594
% sinistres / primes acquises	0,48%	8,89%

Année d'inventaire	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance
	2013	2014	2015
Inventaire 2015			
Règlements cumulés	51 326	190 232	60 312
Provisions pour sinistres déclarés	40 500	342 649	777 244
Total charges des sinistres	91 826	532 881	837 556
Primes acquises	208 116	2 973 594	6 013 229
% sinistres / primes acquises	44,12%	17,92%	13,93%

Année d'inventaire	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance
	2013	2014	2015	2016
Inventaire 2016				
Règlements cumulés	51 326	261 921	344 482	144 581
Provisions pour sinistres déclarés	41 500	301 821	811 324	1 354 368
Total charges des sinistres	92 826	563 742	1 155 806	1 498 948
Primes acquises	208 116	2 973 594	6 013 229	9 575 231
% sinistres / primes acquises	44,60%	18,96%	19,22%	15,65%

Année d'inventaire	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance
	2013	2014	2015	2016	2017
Inventaire 2017					
Règlements cumulés	51 326	315 502	518 904	553 899	185 664
Provisions pour sinistres déclarés	42 500	247 837	677 209	1 404 032	1 639 230
Total charges des sinistres	93 826	563 339	1 196 113	1 957 932	1 824 894
Primes acquises	208 116	2 973 594	6 013 229	9 575 231	12 165 760
% sinistres / primes acquises	45,08%	18,94%	19,89%	20,45%	15,00%

Année d'inventaire	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance
	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Inventaire 2018						
Règlements cumulés	89 202	391 643	845 435	1 112 333	1 097 092	843 489
Provisions pour sinistres déclarés	1 000	149 503	349 045	806 236	1 398 377	1 724 297
Total charges des sinistres	90 202	541 146	1 194 480	1 918 569	2 495 469	2 567 786
Primes acquises	208 116	2 973 594	6 013 229	9 575 231	12 165 760	14 090 001
% sinistres / primes acquises	43,34%	18,20%	19,86%	20,04%	20,51%	18,22%

Année d'inventaire	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Inventaire 2019							
Règlements cumulés	89 202	391 643	907 969	1 238 314	1 487 975	2 151 444	1 608 595
Provisions pour sinistres déclarés	1 000	172 736	285 757	609 028	1 138 577	1 319 699	1 478 031
Total charges des sinistres	90 202	564 379	1 193 726	1 847 343	2 626 551	3 471 143	3 086 626
Primes acquises	208 116	2 973 594	6 013 229	9 575 231	12 165 760	14 090 001	16 268 843
% sinistres / primes acquises	43,34%	18,98%	19,85%	19,29%	21,59%	24,64%	18,97%

Année d'inventaire	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Inventaire 2020								
Règlements cumulés	89 202	394 283	909 969	1 246 639	1 515 642	2 318 839	2 349 803	1 175 526
Provisions pour sinistres déclarés	0	132 703	226 580	473 803	896 016	1 161 365	1 662 006	1 875 967
Total charges des sinistres	89 202	526 986	1 136 549	1 720 442	2 411 658	3 480 204	4 011 809	3 051 493
Primes acquises	208 116	2 973 594	6 013 229	9 575 231	12 165 760	14 090 001	16 268 843	16 043 348
% sinistres / primes acquises	42,86%	17,72%	18,90%	17,97%	19,82%	24,70%	24,66%	19,02%

Année d'inventaire	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Inventaire 2021									
Règlements cumulés	89 202	397 403	911 969	1 257 141	1 590 796	2 501 581	3 072 871	3 396 050	2 157 641
Provisions pour sinistres déclarés	0	125 833	197 330	438 866	800 223	884 704	1 073 926	1 690 837	2 275 237
Total charges des sinistres	89 202	523 236	1 109 299	1 696 007	2 391 019	3 386 285	4 146 797	5 086 886	4 432 878
Primes acquises	208 116	2 973 594	6 013 229	9 575 231	12 165 760	14 090 001	16 268 843	16 043 348	20 533 435
% sinistres / primes acquises	42,86%	17,60%	18,45%	17,71%	19,65%	24,03%	25,49%	31,71%	21,59%

Annexe N°11
Ventilation des charges et des produits des placements

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées et avec lien de participations	Autres revenus et frais financiers	Total
Revenus des placements immobiliers			
Revenu des participations			
Revenu des autres placements		39 983 819	39 983 819
Autres revenu financiers (commissions, honoraires)			
Total produits des placements	0	39 983 819	39 983 819
Intérêts			
Frais externes		319 598	319 598
Autres frais		0	0
Total charges des placements	0	319 598	319 598

ANNEXE N°12
Résultat technique par catégorie d'assurance vie

	Total
Primes	133 089 821
Charges de prestations	29 161 855
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	111 705 061
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	
Solde de souscription	-7 777 096
Frais d'acquisition	4 964 207
Autres charges de gestion nettes	8 295 792
Charges d'acquisition et de gestion nettes	13 259 998
Produits nets de placements	39 848 443
Participation aux résultats et intérêts techniques	2 591 327
Solde financier	37 257 117
Primes cédées et/ou rétrocédées	379 922
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	146 403
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	44 956
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	10 680
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	177 883
Résultat technique	16 042 140
Informations complémentaires	
Montants des rachats	23 787 104
Intérêts techniques bruts de l'exercice	15 837 842
Provisions techniques brutes à la clôture	542 328 878
Provisions techniques brutes à l'ouverture	428 032 490
A déduire	
Provision devenues exigibles	

ANNEXE N°14

**Tableau récapitulatif des éléments constitutifs de la participation
des assurés aux résultats techniques et financiers**

	Exercice					
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Participation aux résultats (1) (état de résultat technique)						
. Participation attribuée à des contrats (y compris intérêts techniques)	4 225 113	6 397 313	9 719 219	15 683 186	17 056 435	23 090 588
. Variation de la provision pour participation aux bénéfices	536 163	1 425 943	2 844 154	2 716 128	1 755 467	2 591 327
Participation aux résultats des contrats d'assurances vie (2)						
. Provisions mathématiques moyennes	107 379 714	151 615 388	207 116 040	273 234 146	352 546 903	451 588 768
. Montant minimum de participation						
. Montant effectif de la participation dont attribuée (y compris intérêts tech.) dont variation de la provision pour PB						

ANNEXE N°15

Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance

Désignation	Total	Raccordement
Primes	133 089 821	PRV1 1° Colonne
Charges de prestations	29 161 855	CHV1 1° Colonne
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	111 705 061	CHV2 1° Colonne
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)		
Solde de souscription	-7 777 096	
Frais d'acquisition	4 964 207	CHV41+CHV42
Autres charges de gestion nettes	8 295 792	CHV43+CHV5-PRV4
Charges d'acquisition et de gestion nettes	13 259 998	
Produits nets de placements	39 848 443	PRV2-CHV9
Participation aux résultats et intérêts techniques	2 591 327	CHV3 1° Colonne
Solde financier	37 257 117	
Primes cédées et/ou rétrocédées	379 922	PRV1 2° Colonne
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	146 403	CHV11 2° Colonne
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	44 956	(CHV12+CHV21) 2° Colonne
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats		
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	10 680	CHV44 2° Colonne
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	177 883	
Résultat technique	16 042 140	
Informations complémentaires		
Montants des rachats	23 787 104	
Intérêts techniques bruts de l'exercice	15 837 842	
Provisions techniques brutes à la clôture	542 328 878	
Provisions techniques brutes à l'ouverture	428 032 490	
A déduire		
Provision devenues exigibles		

SOCIETE « Compagnie Nouvelle d'Assurance »
Rapport Général du commissaire aux comptes
Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2021

Messieurs les actionnaires de la société « Compagnie Nouvelle d'Assurance »,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 06 Mai 2021, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la société Compagnie Nouvelle d'Assurance (la « société »), qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 44 433 475 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 11 269 793 DT.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

4. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

5. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la

société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne support de l'établissement des Etats Financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne support de l'établissement des Etats Financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction de la société.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

3. Autres obligations légales et réglementaires

- Irrégularités autres que celles ayant une incidence sur l'opinion d'audit :

L'article 466 du code des Sociétés Commerciales dispose qu'une société par action ne peut pas posséder d'actions d'une autre société par action, si celle-ci détient une fraction de son capital supérieure à 10%.

Nous signalons à l'Assemblée Générale qu'au cours de l'accomplissement de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons relevé que la Compagnie Nouvelle d'Assurance détient 14 517 actions d'Attijari Bank.

La compagnie Nouvelle d'Assurance doit se conformer à la réglementation en vigueur.

AMC Ernst & Young
Noureddine Hajji

Tunis, le 28 Avril 2022

SOCIETE « Compagnie Nouvelle d'Assurance »

Rapport Spécial du commissaire aux comptes

Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2021

Messieurs les actionnaires de la société « Compagnie Nouvelle d'Assurance »,

En application des dispositions de l'article 200 et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Votre Conseil d'Administration nous a informés de convention suivante nouvellement conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

- Attijari Bank a souscrit auprès de la Compagnie Nouvelle d'Assurance un contrat d'assurance vie pour couvrir les engagements pécuniaires imposés par la réglementation en cas de départ à la retraite de ses salariés. Le contrat « IDR » a été conclu le 30 Novembre 2021. En vertu de ce contrat la Compagnie Nouvelle d'Assurance a réalisé un chiffre d'affaires « épargne collectif » pour un montant de 24 691 431 dinars. Le contrat ne prévoit pas le prélèvement des frais d'acquisition. En revanche, les frais de gestion convenus s'élèvent à 0,3% l'an du capital géré.
- Attijari Leasing a souscrit auprès de la Compagnie Nouvelle d'Assurance un contrat d'assurance vie pour couvrir les engagements pécuniaires imposés par la réglementation en cas de départ à la retraite de ses salariés. Le contrat « IDR » a été conclu le 30 Novembre 2021. En vertu de ce contrat la Compagnie Nouvelle d'Assurance a réalisé un chiffre d'affaires « épargne collectif » pour un montant de 829 762 dinars. Le contrat ne prévoit pas le prélèvement des frais d'acquisition. En revanche, les frais de gestion convenus s'élèvent à 0,3% l'an du capital géré.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs

L'exécution des opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

- La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a constaté une charge au titre de prestations sur le système d'information pour un montant de 1 671 994 dinars et revenant à Wafa Assurance.

- Dans le cadre de la convention de bancassurance conclue entre la société « Compagnie Nouvelle d'Assurance » et « Attijari Bank », et approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 février 2015 :
 - o La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a constaté une charge correspondant aux commissions d'acquisition des contrats de capitalisation (Capital Plus-Awledi et Toumouhi) pour un montant de 717 175 dinars et revenant à Attijari Bank ;
 - o La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a constaté une charge correspondant aux commissions d'acquisition des contrats de prévoyance (Assuremprunt, Assurdécouvert, Assurdécouvert Pack, SANADI, TDI, IKRAM, Awledi Décès et Rahet beli) pour un montant de 2 495 924 dinars et revenant à Attijari Bank ;

- La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a constaté une charge correspondant aux commissions de gestion des contrats de capitalisation (Capital Plus, Awledi et Toumouhi) pour un montant de 1 751 108 dinars et revenant à Attijari Bank ;
- La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a constaté un produit correspondant à la quote part de la société Attijari Bank dans les frais de challenge pour un montant de 262 079 et dans les frais de publicité et de communication relatifs aux nouveaux produits pour un montant de 211 883 dinars. Ce montant représente 50% des charges engagées ;
- La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a réalisé au cours de 2021 un chiffre d'affaires relatif au produit « Temporaire Décès en Inclusion » pour un montant de 190 308 dinars. Ce chiffre d'affaires a été réalisé dans le cadre d'un contrat d'assurance groupe négocié entre la société Compagnie Nouvelle d'Assurance et Attijari Bank.
- La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a réalisé au cours de 2021 un chiffre d'affaires relatif au produit « Epargne collectif » pour un montant de 2 543 245 dinars. Ce chiffre d'affaires a été réalisé avec Attijari Bank et Attijari Leasing.
- La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a constaté des charges pour un montant de 152 412 dinars comprenant les charges de loyer et sa quote-part dans les charges communes de téléphonie dans le cadre de la convention conclue entre la société Compagnie Nouvelle d'Assurance et Attijari Bank et approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 février 2015.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

1. Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :
 - Le Directeur Général bénéficie d'une rémunération mensuelle fixe. Il bénéficie également d'une voiture de fonction, d'une indemnité de loyer et de carburant ainsi que des billets d'avion (Tunis - Maroc). Par ailleurs le Directeur Général bénéficie d'une prime de rendement.
 - La société a provisionné au cours de l'année 2021 une somme de quatre-vingt-dix mille dinars brut (90 000 dinars) à allouer au Président du Conseil d'Administration, au titre d'une rémunération spéciale pour l'exercice 2021. L'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2021 statuera sur ce point.

2. Les obligations et engagements de la société « Compagnie Nouvelle d'Assurance » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

	Directeur Général		Administrateurs	
	Charge de l'exercice	Passifs au 31/12/2021	Charge de l'exercice	Passifs au 31/12/2021
Avantages à court terme	887 104	85 497	90 000	90 000
Total	887 104	85 497	90 000	90 000

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

AMC Ernst & Young
Noureddine Hajji

Tunis, le 28 Avril 2022

